



FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

Les cours de danse expressive proposés à la rentrée sont les mercredis & vendredis (sauf vacances scolaires et jours fériés) :

- Le mercredi de 9h à 10h15 : enfants de 7-10 ans
- Le mercredi de 10h30 à 11h30 : enfants de 4-6 ans
- Le vendredi de 18h à 19h30 : ados de 11-18 ans

Début des cours le 6 septembre pour les ados et le 11 septembre 2024 pour les enfants.
Fin des cours le 4 juin 2025.

Spectacle prévu le mercredi 4 juin 2025 tout cours confondu.

Enfant(s)

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance	Cours mercredi Horaire ?	Cours vendredi 18h à 19h30

Parents ou responsables (pour les enfants mineurs) :

Mère Père

Nom : **Prénom :**

N° Tél : **Portable :**

Adresse :

.....

E-mail :

Personne à contacter en cas d'absence du responsable légal :

Nom : **Prénom :**

N° Tél : **Portable :**

Pièces à fournir avec cette fiche d'inscription + chèque de paiement :

- 1 attestation d'assurance extra-scolaire
- 1 règlement intérieur signé
- 1 fiche sanitaire renseignée et signée
- 1 autorisation de mettre toute photo ou vidéo de l'enfant sur le site Emouvance



REGLEMENT INTERIEUR

I – Prix des cours :

Le prix est fixé pour l'année, pour 30 cours de septembre à juin selon la grille de tarif suivante :

4-6 ans : 200€ /an

7-10 ans : 220€ /an

Ados 11-18 ans : 240 €/an

En cas d'absence de l'élève ou de désengagement au cours de l'année, la cotisation ne sera pas remboursée sauf cas de force majeure (déménagement, certificat médical ...).

Le paiement de la cotisation est nécessaire à l'inscription de l'enfant.

Si l'animatrice doit exceptionnellement annuler un cours (pour cas de force majeure ou maladie) durant l'année, ce cours sera rattrapé.

II – Lieu des cours & matériel :

Emouvance propose ses cours dans une salle indépendante de 65 m² au 42 chemin des Chevalliers, à la Chapelle-Rambaud.

L'élève s'engage à respecter le bon état du matériel pédagogique (ballons, tapis, ...) mis à sa disposition.

III- Les cours :

L'animation des cours est assurée par Mme Bruix Anne-Sophie, danseuse et pédagogue perceptive.

Les parents sont tenus de déposer et récupérer leurs enfants à l'intérieur de la salle de cours en temps et en heure en se signalant à l'animatrice.

Les enfants, pendant les cours, sont placés sous l'autorité de leur animatrice.

L'assiduité aux cours est vivement conseillée.

Toute absence de l'élève devra être signalée au moins 24 heures à l'avance.

Emouvance décline toute responsabilité en cas d'incident survenu pendant la période précédant les débuts effectifs de l'entraînement ou la période après les cours. Les enfants sont libres de profiter du jardin alentour mais sous surveillance de leurs parents.

Si l'animatrice doit annuler un cours, elle préviendra ses élèves lors des cours précédents ou en cas d'urgence, contactera par téléphone ou mail les parents concernés, 48 heures au moins à l'avance.

Pour les cours, il n'y a pas de tenue vestimentaire exigée. L'enfant devra cependant avoir des vêtements souples et assez près du corps (de manière à voir leur mouvement) : leggings et justaucorps ou tee-shirts pour les filles par exemple, et survêtement et tee-shirt pour les garçons.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les enfants évolueront dans l'espace les pieds nus.

Date & Signature du (des) parent(s) :

**AUTORISATION
2024-2025**



Objet : Autorisation de publication d'une photographie et/ou vidéo

Je, soussigné(e), _____, père (mère)
de _____,

Autorise, par la présente, Emouvance (Anne-Sophie Bruix) à diffuser les photographies et/ou vidéos faites au cours des différents cours sur lesquelles figure notre enfant en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site Internet Emouvance et sur la page Emouvance des réseaux sociaux facebook et instagram ou encore la chaîne YouTube Emouvance.

Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée sur simple demande.

Fait Le.....

A

Signature du père et/ou de la mère :



FICHE SANITAIRE 2024-2025

Je soussigné, M. / Mmeautorise en cas d'urgence
Anne-Sophie Bruix à prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation et à
l'hospitalisation de mon(mes) enfant(s)
né(e)s le
J'autorise toute intervention chirurgicale rendue nécessaire en cas d'accident majeur.

Par ailleurs, votre enfant :

- est-il allergique à un produit ou pollen ? OUI NON
lequel ?
- a t-il de l'asthme ? OUI NON
- Si oui, prend-il des médicaments particuliers ?
- Peut-il prendre de l'arnica (homéopathie) en cas de choc ? OUI NON

Autres renseignements que vous souhaitez nous transmettre.

.....
.....
.....
.....

Votre 2^e enfant :

- est-il allergique à un produit ou pollen ? OUI NON
lequel ?
- a t-il de l'asthme ? OUI NON
- Si oui, prend-il des médicaments particuliers ?
- Peut-il prendre de l'arnica (homéopathie) en cas de choc ? OUI NON

Autres renseignements que vous souhaitez nous transmettre.

.....
.....
.....
.....

Soyez certains de notre discrétion.

Signature :